

La Cour des comptes épingle la gestion des grands projets de transport par l'État

La Cour des comptes a demandé au gouvernement de "*réduire considérablement les engagements nouveaux*" dans les infrastructures de transports, estimant que leur financement n'est pas assuré, dans un référé rendu public hier.

Selon les magistrats financiers de la rue Cambon, même en gelant les engagements déjà pris par l'Agence de financement des infrastructures de transports (Afitf), celle-ci sera en déficit d'environ 600 millions d'euros en 2019.

Si l'État décide néanmoins de soutenir d'autres projets, en particulier le tunnel ferroviaire Lyon-Turin et le canal Seine-Nord, ce découvert pourra se creuser jusqu'à 4,7 milliards

à la même date, calculent-ils.

La Cour des comptes observe que "*le financement pluriannuel des infrastructures de transport ne fait jusqu'à présent l'objet d'aucune programmation*" et n'est par conséquent "*pas assuré à moyen terme*", d'autant plus que le gouvernement a "*renoncé*" à instaurer l'écotaxe poids lourds fin 2014.

L'Afitf, une "quasi coquille vide"

Qualifiant l'Afitf de "*quasi coquille vide*" et de "*caisse de financement*" sous tutelle du ministère des Transports, qui l'utilise pour "*s'affranchir des principes du droit budgétaire*", les magistrats ne demandent



Les magistrats dressent un tableau sévère de la gestion des investissements étatiques.

/ PHOTO DR

pas pour autant la suppression de cet "*opérateur de l'État sans feuille de route ni marge de manœuvre*", comme ils l'avaient fait en 2009.

Le Premier ministre, Manuel Valls, a au contraire défendu cette agence créée en 2004 et qui "*a réussi à s'imposer comme une véritable instance de décision*", dans une réponse au référé de la Cour des comptes.

Le chef du gouvernement a affirmé que la hausse de 2 centimes de la taxe sur le gazole entrée en vigueur en 2015 "*a permis de compenser la suppression des ressources issues de l'écotaxe poids lourds*", qui devait financer l'Afitf, mais a été abandonnée par le gouvernement à l'automne 2014.